

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification de l'entité adjudicatrice :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Renouvellement du réseau, des branchements d'eau potable. Extension des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales et création de branchements rue de la Montagne à Rantzwiller

4. Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal du lot 1	Libellé du code CPV principal
44 16 25 00-8	Conduites d'eau potable

Code CPV principal du lot 2	Libellé du code CPV principal
45 23 24 10-9	Travaux d'assainissement

5. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix des prestations	40 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°22-90795 du 29/06/2022.



7. Attribution du marché :

Lot 1 : Eau potable

Titulaire :

SCATP

11 rue du Chant des Oiseaux

68730 BLOTZHEIM

Montant des prestations :

Pour un montant total de 71 300,00 € HT, tel qu'il ressort du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) propre au lot n°1 complété par le candidat.

Date d'attribution du marché : Lundi 17 octobre 2022

Lot 2 : Assainissement

Titulaire :

SCATP

11 rue du Chant des Oiseaux

68730 BLOTZHEIM

Montant des prestations :

Pour un montant total de 30 100,00 € HT, tel qu'il ressort du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) propre au lot n°2 complété par le candidat.

Date d'attribution du marché : Lundi 17 octobre 2022

8. Autres renseignements :

Date de signature des marchés (Lots 1 et 2) : Lundi 17 octobre 2022

Les marchés sont consultables au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Mardi 18 octobre 2022

